

Le budget 2019 de la Ville de Mont de Marsan



INTERVIEW Charles Dayot, Maire de Mont de Marsan

Le contexte national impacte-t-il cette année encore le budget de la Ville ? Il reste difficile mais notre gestion responsable nous permet de dégager des marges de manœuvres. Je rappelle que la loi de programmation des finances publiques prévoit, pour les années 2018 à 2022, une réduction des dépenses publiques de 13 milliards d'euros. Les collectivités doivent donc, pour répondre à cette injonction, maîtriser leurs budgets. Cela se joue à 2 niveaux :

- l'endettement : leur capacité de désendettement doit être comprise entre 11 et 13 ans. Mont de Marsan est à 10 ans de capacité de désendettement
- les dépenses de fonctionnement. L'évolution maximale préconisée est de 1,2% par an et Mont de Marsan est à - 2,78%. Il n'y a pas un microclimat sur Mont de Marsan et aucune collectivité n'est épargnée par ces contraintes budgétaires.

Quels événements majeurs propres au territoire marquent le budget 2019 ? Il se caractérise par :

- la fin du transfert de la compétence culturelle liée au Théâtre de Gascogne : les dépenses et recettes sont ainsi transférées à Mont de Marsan Agglomération qui a ensuite créé l'établissement public administratif "Théâtre de Gascogne".
- le transfert de la compétence Eau et Assainissement à Mont de Marsan Agglomération à compter du 1^{er} janvier 2019. Cela se traduit par la disparition de ce budget annexe municipal.
- l'édition 2019 de Mont de Marsan Sculptures consacré aux Mythes.

■ la mise en œuvre du programme Action Cœur de Ville. Comme les 222 autres villes retenues, un important niveau d'investissement sera consacré à ce programme cette année afin de redynamiser et de redonner envie de fréquenter notre cœur de ville.

Quelles sont les grandes orientations budgétaires ? Il s'inscrit dans la continuité de 2018 par la poursuite de nos engagements de mandat. Nous sommes sur un territoire au potentiel fiscal faible, mais nous maintenons un cap responsable et raisonnable sans toucher au levier fiscal. Nos efforts se focalisent sur

la recherche et l'optimisation de marges de manœuvre avec notamment la mobilisation importante de subvention d'investissement, ainsi que des économies sur les postes énergétiques. Notre objectif est de préserver simultanément la qualité des services prioritaires dus à nos concitoyens et les investissements qui valorisent notre territoire.

Et en termes d'objectifs concrets pour la ville ? Sans augmenter les impôts, nous allons œuvrer au renforcement de l'attractivité de la ville et au lien social dans notre cité en conservant à la même hauteur notre soutien au tissu associatif en maintenant nos politiques sociales menées par le CCAS, particulièrement en direction de la petite enfance, des seniors et des plus démunis.

Nous poursuivons nos actions en matière culturelle, avec notamment Mont de Marsan Sculptures cette année, en complémentarité avec l'Agglomération, et avec le Conseil Départemental dans le cadre du festival Arte Flamenco. Nous maintiendrons les animations phares de notre ville organisée par la région des fêtes (Madeleine, Carnaval, Noël...).

2019 sera également marqué par la transformation progressive du centre-ville. Des investissements directs seront faits à travers le programme "Action Cœur de Ville", tels la réhabilitation de l'Auberge Landaise, le caféMusic', les Nouvelles Galeries... Nous engageons des investissements vertueux pour :

- l'environnement avec la poursuite de la modernisation de l'éclairage public et la performance énergétique des bâtiments publics.
- la rénovation de notre patrimoine sportif avec les travaux de Barbe d'Or et de nos pommiers verts en redonnant à l'espace de la plaine des jeux son attractivité urbaine et environnementale.
- nos services grâce à des investissements en matériels et équipements numériques indispensables pour l'amélioration des conditions de travail et l'efficacité de chacun d'eux.

Comme vous le voyez, le programme est dense, mais il nous galvanise.

BUDGET D'ÉQUIPEMENTS



Vie de la Cité

▲ **3,5 M€**

- **Cadre de vie et équipements municipaux**
Santé Qualité de Vie au Travail (amélioration des conditions de travail des agents), renouvellement et équipement des salles associatives, réhabilitation de l'Auberge Landaise.
- **Voirie**
Entretien et rénovation des réseaux, renouvellement du mobilier urbain, amélioration de l'éclairage public et aménagement de pistes cyclables sécurisées. Extension de réseau et amélioration du réseau d'eau pluvial, renouvellement de feux tricolores.
- **Conseils de quartier**
Investissement.
- **Culture et patrimoine**
Mobilier et signalétique pour le musée, restauration de la toiture de l'église de la Madeleine, participation études pour la réhabilitation du caféMusic'.
- **Handicap**
Mise en accessibilité de bâtiments.

▲ **4 255 900€**

- **Cœur de ville**
Renforcement de l'Opération Façade, vidéoprotection, achat matériel propriété, acquisitions immobilières (commerces ou autres), achat de mobiliers urbains, jalonnement, ports d'entrée de ville, aire et études architecturales et urbaines.
- **Urbanisme / foncier**
Acquisition foncière.
- **Performance énergétique**
Performance environnementale des bâtiments et modernisation de l'éclairage public.

▲ **2 969 471€**

- **Rénovations des équipements sportifs**
Salle Barbe d'Or, rénovation de l'éclairage du stade, travaux d'aménagement de la plaine des jeux (vestiaire, entrée de la plaine, stationnement, parcours en mode doux). Rénovation toiture salle de tennis de table, bardage gymnase du Bellef, achat matériel sportif, travaux arrosage du golf.

▲ **267 000€**

- **Projet de rénovation urbaine**
Opérations de rénovation urbaine au Peyrouat (dont travaux voie Nord)

▲ **17,7 M€**

- **ZAC du Peyrouat**
Activités de commercialisation (vente des lots aménagés) pour du logement

▲ **700 000 €**

- **Stationnement**
Gestion du stationnement en enclos

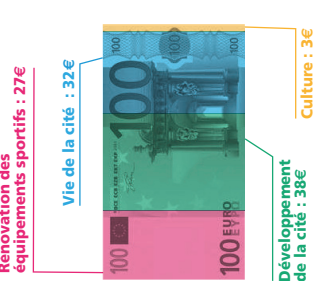
▲ **2,5 M€**

- **Géothermie**
Gestion du stationnement en enclos

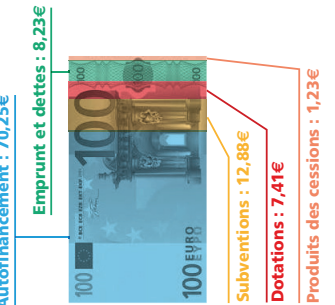
▲ **2,4 M€**

- **Pompes funèbres municipales**
- **Crématorium**
- **Fêtes et Animations (Régie des fêtes)**
Animations festives de la ville dont les Fêtes de la Madeleine

Quand la Ville dépense 100€, à quoi sont-ils consacrés ?



Quand la Ville reçoit 100€, d'où viennent-ils ?



Zoom sur... Comment la Ville finance son budget ?

- **Contributions de l'État : 6 M€**
(L'État verse une dotation globale de fonctionnement ainsi que des aides et compensations)
- **Emprunt : 1 M€**
(Vient en complément des ressources propres de la ville pour le financement de grands chantiers)
- **Impôts et taxes : 18,5 M€**
- **Partenaires institutionnels : 1,5 M€**
(Région, Département...)
- **Produits d'exploitations : 1,8 M€**

LACOSTE
LIBRERIE PAPERTE

Papeterie
Fourniture et Mobilier
de bureau et scolaire

Librairie
Spécialité Régionalisme (livres anciens)
Spécialité Polaire et Bien-Être
Spécialité Librairie Scolaire
Spécialité Décoration/Cadeaux

Beaux-arts (Sennelier, Canson, Winsor & Newton, Rembrandt, Montana, Posca...)
Décoration/Cadeaux

MONT-DE-MARSAN

La passion partagée !

www.maison-lacoste.fr
Suivez nous et venez partager votre passion sur Facebook et Instagram
Pour le particulier, le professionnel et la collectivité

Téléx

Marchés délocalisés Stade Guy Boniface : Marché St-Roch jusqu'au 23 juillet inclus (Retour St-Roch : 27 juillet) / Marché Arènes 16 et 23 juillet. (Retour : 30 juillet) / Par le SITCOM / Place des Arènes (conciergerie) 9h-12h / Ou sur demande préalable à l'accueil de la mairie (05 58 05 87 87) ▶ **Carte d'identité & passeport** / Un seul contact : cn-passeport@montdemarsan.fr ▶ En juillet, août et septembre / Le 1^{er} dimanche du mois / **Rassemblement de voitures anciennes** / Nahuques 9h-12h